

L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève

Taux de taxation et tarification¹

Taux de taxes foncières générales

Taux par catégories d'immeubles

	L'Île-Bizard	Sainte-Geneviève
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	0,9154	0,8092
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,8055	0,7364
Immeubles non résidentiels	3,5898	3,5394
Terrains vagues	1,8308	1,6184

Réserve financière de l'eau

Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau

Immeubles résidentiels	0,0513
Immeubles non résidentiels ²	0,1780

Réserve financière de la voirie

Taxe pour travaux de voirie

Immeubles résidentiels	0,0059
Immeubles non résidentiels	0,0346

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)

n.a. n.a.

Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)

0,0525 0,0521

Tarification fiscale locale

Tarification de l'eau

Immeubles résidentiels

Secteur Île-Bizard - Tarif de 120 \$ par logement sauf pour les chalets (50 \$ par unité) et les maisons de chambres (20 \$ par chambre).

Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 135 \$ par logement (135 \$ par immeuble pour les maisons de chambres).

Immeubles non résidentiels

Secteur Île-Bizard - Tarif de 160 \$ par local dans les immeubles mixtes et 270 \$ pour les autres commerces.

Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de base de 175 \$ par local et tarif au compteur de 0,275 \$/m³ sur l'excédent de 227,3 m³.

Tarification des matières résiduelles

Immeubles résidentiels

Secteur Île-Bizard - Aucun.

Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 125 \$ par logement (50 \$ par chambre pour les maisons de chambres).

Immeubles non résidentiels

Secteur Île-Bizard - Aucun.

Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 125 \$ par établissement commercial.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux foncières sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

² En 2008, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,53 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.